

Canton	Maison individuelle	Immeuble collectif	Conditions
AG	CHF 800	CHF 1'100	demande préalable, année de construction antérieure à 2004
AI	aucune subvention	aucune subvention	-
AR	aucune subvention	aucune subvention	-
BE	CHF 1'000	CHF 1'500	demande préalable, année de construction antérieure à 2012
BL	CHF 1'000	CHF 1'500	demande Préalable, année de construction antérieure à 2000
BS	CHF 1'000	CHF 1'500	année de construction antérieure à 2000 seulement en cas de travaux de rénovation
FR	aucune subvention	aucune subvention	-
GE	50 %, max. CHF 750 < 500m ²	50 %, max. CHF 1'500 > 500m ²	demande préalable, année de construction antérieure à 2000
GL	CHF 1'000	CHF 1'000	demande préalable
GR	aucune subvention	aucune subvention	-
JU	aucune subvention	aucune subvention	-
LU	CHF 800	CHF 1'100	demande préalable, année de construction antérieure à 2000
NE	aucune subvention	aucune subvention	-
NW	50 %, max. CHF 1'500	50 %, max. CHF 1'500	-
OW	aucune subvention	aucune subvention	-
SG	Subvention «Gebäudemodernisierung mit Konzept»	Subvention «Gebäudemodernisierung mit Konzept»	Info: www.energieagentur-sg.ch/gebaedemodernisierung
SH	50 %, max. CHF 1'000	50 %, max. CHF 1'500	année de construction antérieure à 2000, demande préalable
SO	50 %, max. CHF 1'000	50 %, max. CHF 1'500	demande préalable
SZ	CHF 800	CHF 1'100	-
TG	60 %, max. CHF 1'000	60 %, max. CHF 1'500	demande préalable, année de construction antérieure à 2000
TI	aucune subvention	aucune subvention	-
UR	CHF 1'500	CHF 1'500	demande préalable
VD	CHF 1'000	CHF 1'500	demande préalable, année de construction antérieure à 2000
VS	aucune subvention	aucune subvention	-
ZG	CHF 1'500	CHF 1'500	demande préalable, année de construction antérieure à 2000
ZH	CHF 300	CHF 300	demande préalable, année de construction antérieure à 2'000